

Le Quartier Sainte-Marie

Un texte, écrit vers 520, indique déjà, à Darantasia - ancien nom de Moutiers -, la présence d'un pont permettant « à ceux de l'autre rive » de venir à la cathédrale.

Jean-Paul Bergeri nous conduit aujourd'hui en rive gauche de l'Isère, dans le quartier Sainte-Marie.

On peut aborder de multiples manières le quartier Sainte-Marie. Un bon fil conducteur est donné Place du Vieux Pont. En effet, sur la façade des locaux occupés par le cabinet des masseurs kinésithérapeutes, survit un vieux panneau destiné aux automobilistes, à une époque où la partie est de la Rue Sainte-Marie n'était pas à sens unique. Ce panneau, presque illisible aujourd'hui, signalait la présence d'un établissement scolaire et invitait les automobilistes à la prudence. Malgré son état de vétusté, il faut souhaiter que ce panneau soit sauvegardé car il rappelle modestement que ce quartier a été, tout au long de son histoire, le quartier scolaire de Moutiers, petit « quartier latin » dans lequel de nombreuses générations d'élèves ont avancé dans les degrés de la science et de la sagesse. Pas moins de six établissements scolaires ont existé dans ce quartier, dont le collège Royal (lire ci-contre).

Le chanoine Perrot, les seigneurs de Davallon et Jean-Marie Bal

Dans une maison qui est aujourd'hui difficile à situer précisément, il y eut également, pendant une période assez courte, le premier Grand Séminaire du diocèse de Tarentaise. C'est en effet le chanoine Jean-Pierre Perrot qui voulut doter la Tarentaise d'un établissement conforme aux vœux du Concile de Trente et qui décida d'accueillir les jeunes lévites dans sa propre maison du quartier Sainte-Marie, de 1655 à 1676, pour les former à la philosophie, à la théologie et bien sûr au latin. Même si cet établissement fut présent dans le quartier pendant une courte période, le relais étant ensuite pris par un Grand Séminaire installé dans le Prieuré Saint-Martin (hôpital actuel), cela accentua encore le côté scolaire du quartier avec la présence d'un établissement d'enseignement supérieur.

Le troisième établissement qui l'on peut citer est le Noviciat des Sœurs de Saint-Joseph. Un personnage a joué un rôle important dans l'histoire du quartier, c'est Jean-Marie Bal. Né en 1748, J. M. Bal fut avocat avant d'occuper de hautes fonctions en devenant sénateur et Juge Mage de Tarentaise. Il devait décéder en 1831. Après la période révolutionnaire, Jean-Marie Bal s'est inquiété de la situation scolaire qui avait

été pendant les périodes précédentes, en particulier en ce qui concerne l'enseignement primaire.

En 1825, il fit venir deux religieuses de la Congrégation de Saint-Joseph de Chambéry pour installer à Moutiers un internat pour les jeunes filles. Pour faciliter l'arrivée des religieuses et les débuts de cet établissement, il fit don d'une maison, rue Sainte-Marie, en face de l'ancien Collège Royal (appartenant aujourd'hui à la commune de Moutiers). Cette maison avait naguère appartenu aux Seigneurs de Davallon qui en furent propriétaires jusqu'à la Révolution.

L'établissement tenu par les religieuses prospéra rapidement jusqu'à un accident qui aurait pu être dramatique, survenu en 1830. Un jour, alors que religieuses, novices et élèves étaient rassemblées au premier étage, les planchers de cette maison, sans doute en mauvais état, s'effondrèrent, et tout le monde se retrouva au rez-de-chaussée, obligeant la Congrégation à s'installer quelques mois dans l'évêché avant de rejoindre la maison de la Rue du Pain de Mai que les religieuses ont récemment quittée.

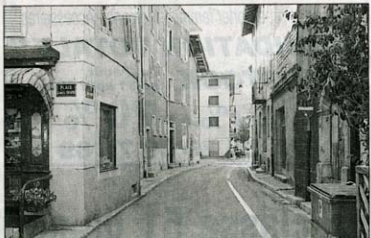
L'école communale des pauvres de la ville et l'école libre

Jean-Marie Bal avait également le souci de l'enseignement des garçons. Pour ce faire, il avait fait appel aux Frères de la Croix. En 1829, quelques frères arrivent de l'Ain et s'installent dans une maison également donnée par Jean-Marie Bal, rue Conchon.

Après l'incident de la rue Sainte-Marie, les religieuses ayant quitté la maison, le bienfaiteur en profita pour faire réaliser les travaux nécessaires et y installer les Frères de la Croix qui eurent ainsi une place plus importante, d'autant plus que des agrandissements, réalisés au cours du 19^e siècle, étaient possibles au



La maison de Jean-Marie Bal (ornée de la date 1781) qui accueillit successivement les sœurs de Saint-Joseph



Le quartier Sainte-Marie fut le quartier latin moutiérais avec ses nombreux établissements scolaires.

sud du bâtiment principal. Installée en 1831, et fonctionnant jusqu'en 1903, cette école fut d'abord appelée « école communale des pauvres de la Ville », avant d'être désignée plus simplement par les termes d'École Primaire de garçons.

En 1923, l'école primaire étant devenue laïque et ayant été installée à côté du collège dans le quartier Saint-Alban, les catholiques moutiérais souhaitèrent cependant l'installation d'une « école » libre ». C'est le curé Rullier qui en fut l'artisan en 1923. L'École fut installée dans le bâtiment aujourd'hui détruit, qui se trouvait entre les maisons Ferreira et Laissus. Aux périodes de plus

fortes fréquentations, l'établissement accueillit jusqu'à une soixantaine d'élèves. Il ferma ses portes en 1964.

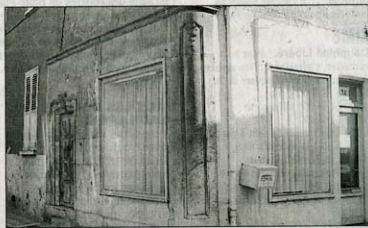
Ce rapide panorama scolaire du quartier devait se terminer à l'emplacement de l'ancien Couvent des Clarisses (tribunal actuel) puisque ces religieuses accueillirent, dans leur couvent, un petit Collège pour les filles, avec internat, qui fonctionna durant les 17^e et 18^e siècles. **Lundi prochain, les visites des quartiers s'achèveront avec les fabriques de la Madeleine et Saint-Alban. Le rendez-vous, pour cette visite gratuite, est fixé devant l'office de tourisme à 20 heures.** ■

Le Collège Royal

L'établissement le plus prestigieux du quartier fut le Collège Royal. Situé dans la Rue Sainte-Marie (Maison Boix Vives), on trouve une première mention de cet établissement en 1458 : un certain Jean Crola était alors maître des arts et recteur des écoles de la ville. C'est vers 1620 que l'établissement devient un véritable collège prenant une dimension allant au-delà de la ville puisque tous les jeunes de Tarentaise pouvaient y être admis. Un collège, au 17^e siècle, correspond au collège et au lycée d'aujourd'hui ; les élèves y restaient en effet de la 6^e à la classe de philosophie, après être passés par les Humanités et la Rhétorique.

En 1729, le collège obtint le titre de « Collège Royal » marquant par là son importance. Un texte de 1761 est éloquent sur les conditions de l'éducation d'alors car on y apprend qu'il y avait la présence d'un « correcteur » qui n'était pas employé à la correction des devoirs mais à celle des élèves, spécialiste donc du maniement de la verge et préposé aux punitions. A la même époque, les élèves moutiérais externes venaient au collège et regagnaient leurs maisons, en rang et en silence, le défilé étudiant faisant le tour de la ville et s'arrêtant devant les habitations de tous les élèves.

Cet établissement était tenu par le clergé et il perdura jusqu'à la Révolution qui a fermé les établissements ecclésiastiques. Après la période révolutionnaire, c'est le quartier Saint-Alban qui prendra le relais en voyant s'installer collégiens et lycéens. ■



La maison de Jean-Marie Bal (ornée de la date 1781) qui accueillit successivement les sœurs de Saint-Joseph